

**ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE LANGUES ANCIENNES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



BULLETIN DE LIAISON 2020

- **Le mot de la présidente**
- **Palmarès du prix de thèse**
- **Rapport moral sur l'activité de l'association**
- **Rapport financier**
- **Motions**
- **Renouvellement du bureau**
- **Composition du bureau**
- **Annuaire des adhérents**

Siège social : École Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm - 75005 Paris

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ce bulletin vient clore une année qui aura été éprouvante à tous points de vue, dans nos vies personnelles et professionnelles. La pandémie et les différents épisodes de confinement ont eu un fort impact sur nos activités d'enseignement et de recherche, nous contraignant à de continuelles adaptations, au prix souvent de difficiles renoncements. Beaucoup de manifestations scientifiques, culturelles ont dû être annulées et, parmi elles, le festival européen latin-grec de Lyon et le congrès de Nice qui devaient représenter des temps forts de notre vie associative grâce à l'engagement considérable des équipes en charge de leur organisation. Dans la même période, les dossiers d'actualité, eux, ont poursuivi leur cours : réforme du baccalauréat et des programmes du lycée, avec leurs implications prochaines sur l'enseignement supérieur, rebondissements et mutations de la LPPR devenue LPR, avec en dernier lieu la mise en cause des missions du CNU, réforme du CAPES... Sur tous ces dossiers l'APLAES a été active et réactive, et je voudrais saluer tout le travail accompli par notre président sortant, François Ploton-Nicollet, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine, et celui de Valérie Gitton-Ripoll, qui nous a permis de rester en contact et de faire vivre l'association en ces temps d'isolement.

L'année 2020 aura toutefois été marquée par quelques réalisations plus réjouissantes : la refonte du site internet et la publication en ligne des annales de L'APLAES, grâce à l'énergie de Robert Alessi et Pierre-Alain Caltot, ou encore la première édition de notre prix de thèse, pour lequel les membres du jury ont été impressionnés par la très haute qualité des dossiers présentés.

Il est à craindre que les premiers mois de 2021 restent aussi difficiles que ceux que nous avons connus, mais nous continuerons à nous battre pour faire vivre le mode d'enseignement et de recherche auxquels nous sommes tous attachés, les valeurs humanistes auxquelles nous croyons, en espérant retrouver le plus vite possible du « présentiel » dans nos différentes activités.

D'ici là, je vous souhaite, à toutes et à tous, les meilleures fêtes possibles et une année à venir plus sereine que celle qui vient de s'écouler.

Emmanuèle Caire

PALMARÈS DU PRIX DE THÈSE 2020 DE L'APLAES

Prix de thèse de l'APLAES

décerné à **M. Valentin DECLOQUEMENT**

pour sa thèse intitulée *Commenter, critiquer et réécrire Homère dans l'Heroikos de Philostrate*

(dir. R. Webb et K. Demoen, Univ. Lille III – Rijksuniversiteit te Gent)

1^{er} accessit

décerné à **Mme Mathilde CAZEAUX**

pour sa thèse intitulée *Figures de Massinissa. Constructions et réceptions de l'image du roi numide*

dans les sources anciennes et l'historiographie coloniale

(dir. J. Meyers et J. Alexandropoulos, Univ. Montpellier III)

2^e accessit

décerné à **M. Lionel DUMARTY**

pour sa thèse intitulée *Le traité Des adverbis d'Apollonius Dyscole : texte, traduction et commentaire*

(dir. I. Boehm et J. Lallot, Univ. Lyon)

3^e accessit

décerné à **M. Louis AUTIN**

pour sa thèse intitulée *Voix de la foule chez Tacite : perspectives littéraires et historiques*

sur la communication collective au début de l'Empire

(dir. I. Cogitore et C. Kunst, Univ. Grenoble-Alpes)

RAPPORT MORAL SUR LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019-2020

*présenté par François Ploton-Nicollet
lors de l'Assemblée générale de l'APLAES du 28 novembre 2020*

Au moment de quitter la présidence de notre association, il me revient de présenter mon dernier rapport moral et de retracer ce qu'a été l'action de notre société depuis notre dernière Assemblée générale, en date du 8 juin 2019. Ce rapport a donc la particularité de porter sur 18 mois d'activité, et non 12 ; ceci du fait de la situation sanitaire, qui nous a amenés à décaler l'Assemblée générale de ce jour.

Activités internes

Le bureau s'est réuni en septembre 2019, janvier 2020 et septembre 2020. Les réunions du printemps 2020 et le congrès de Nice (juin 2020) ont dû être annulés du fait de la situation sanitaire. Je tiens à saluer le travail énorme qui a été fourni par notre section niçoise, qui avait programmé un superbe congrès et qui, malheureusement, n'a pas eu l'occasion de voir le fruit de ses efforts. La souplesse et l'habileté des organisateurs avait permis un temps d'envisager un report en novembre, ce qui n'a finalement pas été possible non plus. Qu'ils soient chaleureusement remerciés et qu'ils sachent que nous partageons tous leur déception de ne pas nous trouver à Nice en ce moment, comme on aurait pu l'espérer.

La résurrection du Bulletin, sous une forme allégée et dématérialisée, répondait à une demande forte qui s'était exprimée lors du congrès de Bordeaux. Nous avons fait paraître un numéro à la rentrée 2019. Celui de 2020 a pris un peu de retard car il devait inclure les rapports moral et financier présentés lors de cette Assemblée générale. Il sera diffusé sous peu.

En 2020, l'APLAES a mis en place un Prix de thèse, à l'initiative de Christophe Cusset, qui en avait fait la proposition lors de l'Assemblée générale de 2019. Je le remercie d'avoir organisé, avec beaucoup d'efficacité, la première édition, dont nous venons de proclamer les résultats. Le principe retenu est celui d'un prix récompensant chaque année une thèse de doctorat soutenue dans les deux années précédant la remise du Prix. Les candidatures sont examinées par le bureau, qui les classe et transmet les meilleurs dossiers à un expert étranger, parfaitement

indépendant, lequel choisit la thèse à primer. Dans un premier temps, le bureau a retenu le principe d'un prix unique tout en ménageant la possibilité de décerner des accessits. Pour la première édition, nous avons reçu 16 candidatures, ce qui constitue en soi un beau succès. Je remercie chaleureusement mes collègues du bureau, qui ont sélectionné les quatre meilleurs dossiers. Le classement final a été confié notre collègue Rafael Gallé Cejudo, professeur à l'Université de Cadix, qui a proclamé les résultats ce jour. L'APLAES s'honore d'avoir reçu son concours et félicite les lauréats du prix et des trois accessits, qui deviennent dès ce jour membres à part entière de notre association. Le bureau, qui se réunira à l'issue de cette Assemblée générale, fixera le calendrier de la seconde édition, et l'appel à candidatures sera diffusé sous peu. J'invite à le relayer tous les directeurs de thèse qui auraient connaissance de travaux méritant d'être présentés dans ce concours.

La publication des *Annales de l'APLAES*, revue électronique où paraissent les actes des journées scientifiques tenues à l'occasion de nos congrès annuels, poursuit son cours et rattrape progressivement son retard. J'ai invité Pierre-Alain Caltot, rédacteur en chef de notre publication périodique, à présenter un bref rapport sur l'avancement des travaux à l'issue de mon discours, et je le remercie de l'énergie et de la maîtrise qu'il emploie dans cette tâche.

L'APLAES avait engagé, depuis 2018, une refonte de son site internet, devenu obsolète. Le bureau adresse sa vive gratitude à Robert Alessi, qui a accompagné et éclairé les réflexions, puis mis en œuvre, avec une rapidité et une efficacité peu communes les décisions prises collectivement. Le nouveau site a pu se substituer progressivement à l'ancien dans les premiers mois de 2020. Comme on pourra le voir, la formule est allégée pour permettre un maniement plus aisé tout en diffusant une information clairement organisée.

À l'issue du comité de janvier 2020, l'APLAES a décidé de tenir son congrès de 2021 à Amiens, à l'initiative de notre section locale. Les travaux d'organisation ont déjà commencé, et, en attendant qu'un programme prévisionnel puisse être présenté lors de la prochaine réunion du comité, j'ai demandé à Laurence Boulègue d'en donner un avant-goût à l'auditoire, à l'issue de ce rapport.

L'APLAES est toujours très impliquée dans la vie du réseau Antiquité Avenir, qu'elle a contribué à fonder. Au directoire, elle a été représentée par Emilia Ndiaye au secrétariat,

avec Dominique d'Almeida pour suppléante, et par Claude Brunet à la trésorerie, avec Stavroula Kefallonitis pour suppléante. Je les remercie de leur action, et leur suis reconnaissant d'avoir accepté de se présenter de nouveau à l'occasion des élections qui ont eu lieu ce mois-ci. L'APLAES ayant obtenu, au titre de l'alternance avec la Société des Professeurs d'Histoire ancienne de l'Université (SoPHAU), un troisième poste pour l'année 2020-2021, Pierre-Alain Caltot a accepté de se présenter au secrétariat adjoint, avec Marie-Rose Guelfucci pour suppléante. Je les en remercie, et je les félicite de leur récente élection.

Comme on le sait, l'une des principales missions du réseau est l'organisation des États généraux de l'Antiquité (EGA). Après le succès de l'édition de 2018, il a souhaité se donner le temps de la réflexion pour renouveler la formule. À cette fin, une délégation du bureau de l'APLAES a rencontré le 4 mars une délégation du bureau de la SoPHAU, afin que les deux sociétés soient ensemble force de proposition. Il a été décidé d'étudier les moyens de tenir les EGA en dehors de Paris et d'en renouveler les modalités. Il a semblé prudent aussi de repousser leur date à 2023, notamment du fait de la situation sanitaire. Ces propositions ont été présentées (et globalement acceptées) lors de la dernière Assemblée générale d'Antiquité Avenir, où je représentais l'APLAES samedi dernier.

L'APLAES poursuit par ailleurs son partenariat avec le Prix Cicero, ce qui l'a amenée à verser une subvention à l'édition 2019. J'ai représenté notre société lors de la remise du prix au lycée Henri-IV, en septembre 2019.

Veille sur les questions d'actualité

Le projet de loi de programmation de la recherche (LPR), qui vient d'être adopté par le Parlement, a été l'un des grands sujets de préoccupation du bureau, du fait des menaces que ce texte fait peser sur le statut des enseignants chercheurs, sur le mode de gouvernance des Universités et même sur les libertés académiques. La question dépassait de loin le cadre d'une association de spécialistes. L'APLAES n'a donc pas engagé de démarches isolées, préférant laisser la parole aux syndicats et collectifs sur les questions statutaires, et s'associer à d'autres sociétés savantes sur les questions académiques, ce qui a donné lieu à une tribune publiée dans *Le Monde* daté du 15 janvier 2020, que j'ai signée au nom de l'APLAES, aux côtés d'une cinquantaine d'autres présidents de Sociétés savantes. L'APLAES a

aussi joué son rôle de diffusion de l'information, notamment en relayant un certain nombre de pétitions, comme celles qui ont été lancées dernièrement par la CP-CNU sur la question de la qualification des enseignants-chercheurs. À cette occasion, l'APLAES a sollicité, à l'invitation de la présidente de la SoPHAU, son inscription à la liste de diffusion SocAcad en janvier dernier.

La réforme du CAPES a causé elle aussi quelques inquiétudes, quant à son contenu d'une part, quant à la date de sa mise en œuvre d'autre part. Sur ce dossier, l'APLAES a tenu à faire entendre sa voix, et elle en a saisi l'occasion lorsque le ministère a laissé fuiter, en septembre dernier, un projet d'arrêté portant modification des épreuves du concours. J'ai alors sollicité une audience au cabinet du Ministre de l'éducation nationale, de conserve avec trois autres présidents d'associations, Jean-René Valette, président de la Société de Langues et de Littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO), Sylvie Pittia, présidente de la SoPHAU, et Dominique Valérian, président de la Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (SHMESP). Il s'agissait principalement de défendre la place de l'Antiquité et du Moyen Âge aux CAPES de Lettres et d'Histoire. Globalement, le nouveau CAPES, tel qu'il se présentait dans le projet d'arrêté, était constitué de 4 épreuves dans chaque section (deux épreuves d'écrit, l'une disciplinaire, l'autre disciplinaire appliquée ; deux épreuves d'oral, une leçon et un entretien de motivation). David Bauduin, conseiller du ministre pour les questions pédagogiques, nous a reçus le 26 octobre dernier et nous a immédiatement annoncé que ce projet était une version martyre destinée à recueillir des suggestions. Le texte définitif est donc, à ma connaissance, toujours en cours de rédaction au ministère. D'un point de vue général, les 4 sociétés :

- ont demandé un moratoire d'un an, pour une entrée en vigueur de la réforme à la session 2023 (c'est-à-dire à la rentrée 2022 pour la préparation). Il y a peu de chance que cette demande soit entendue, et il est vraisemblable que la réforme entrera en vigueur dès la session 2022, ce qui signifie une remontée des maquettes de formation dans l'urgence au printemps 2021.
- ont protesté vigoureusement contre le principe de la seconde épreuve d'oral (entretien de motivation devant un jury composé de non-enseignants). Nous avons constaté que ce type d'épreuve n'était pas fermement défendu par le ministère et fait des propositions pour que la motivation des candidats soit évaluée en marge d'une épreuve disciplinaire.

- ont saisi l'occasion d'un article annonçant l'ouverture d'un CAPES ouvert, sur dossier, aux titulaires d'un doctorat pour demander que la situation des docteurs soit mieux prise en compte dans le cadre de l'enseignement secondaire.

Outre cela, au titre des langues anciennes :

- j'ai fait part de ma satisfaction devant la dérogation qui est accordée à la section de Lettres – options Lettres classiques, où figureraient 5 épreuves au lieu de 4, une troisième épreuve d'écrit permettant de vérifier la connaissance du latin et du grec à travers deux exercices de version (latine et grecque).

- j'ai fait part de ma satisfaction devant le maintien d'une épreuve optionnelle de latin dans le cadre de l'épreuve de leçon du CAPES de Lettres-option Lettres modernes.

- j'ai relevé que les épreuves des deux options du CAPES de Lettres étaient maintenant tellement différentes que cela mériterait la restauration d'une section de LC indépendante.

Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire, la question de la cartographie et de l'ouverture des sections dans les lycées a été suivie. Les chiffres d'inscription en spécialité LLCA sont assez préoccupants. Le ministère, qui soutient son existence, garantit que la carte ne sera pas revue avant quelques années, pour laisser le temps à la spécialité de s'installer. Les chiffres de l'option semblent, pour leur part, accuser un certain tassement. La vigilance reste de mise, et toute opération de promotion des langues anciennes auprès des lycéens est bienvenue, y compris de la part des universitaires.

C'est sur ce bilan que je me démettrai, dans quelques heures, de ma charge de président, pour la transmettre au successeur que le bureau voudra bien me donner lors de la réunion qui suivra cette Assemblée générale. Avant de ce faire, je tiens à adresser ma gratitude aux membres de la Société pour la confiance qu'ils m'ont accordée et témoignée tout au long de mon mandat. J'exprime aussi des remerciements très chaleureux à mes collègues du bureau pour leur concours à ce qui aura été un véritable travail d'équipe, mené dans une ambiance amicale et pleine d'entrain. Je tiens à saluer enfin le travail quotidien qu'a accompli notre secrétaire, Valérie Gitton-Ripoll : pendant deux ans, toute la communication de la Société est passée par elle, ce qui lui a demandé une attention de tous les instants. Au moment où elle s'apprête à faire valoir comme moi ses droits à l'*otium*, qu'elle soit assurée de ma profonde gratitude.

RAPPORT FINANCIER (EXERCICE 2019)

*présenté par Guillaume Flamerie de Lachapelle
lors de l'Assemblée générale du 28 novembre 2020*

Chères et chers membres de l'APLAES,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire que je suis heureux de vous voir par le truchement de zoom et de remercier tous les secrétaires et les trésoriers de section de m'avoir transmis les cotisations au titre de l'année universitaire 2019-2020 et déjà, pour certains d'entre eux, au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Le rapport financier que je m'apprête à vous présenter comporte une nouveauté notable : les comptes portent sur une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et non plus sur la douzaine de mois séparant deux congrès. J'ai demandé ce changement afin de nous aligner sur la pratique comptable habituelle et de permettre une comparaison plus facile d'une année sur l'autre, tant il est vrai qu'un bon nombre de recettes et de dépenses étaient enregistrées, suivant les années, juste avant ou juste après le congrès, alors que la fin décembre est plutôt calme à cet égard. En outre il sera ainsi possible de laisser plus de temps aux vérificateurs des comptes pour accomplir leur tâche. Cette requête a reçu l'aval de mon prédécesseur Richard Faure et a été acceptée par le bureau.

Cette nouvelle façon de calculer empêche en revanche, pour cette première année, d'établir une comparaison nette avec l'exercice précédent.

COMPTE DE RÉSULTAT – APLAES – AU 31 DÉCEMBRE 2019

I. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Tous les montants sont exprimés en euros.

A. Compte courant (La Banque Postale)

1. Recettes

	2019
Cotisations 2018-2019	4970
Cotisations en retard 2017-2018	145
Inscriptions au Congrès de Bordeaux	1710
Total :	6825

2. Dépenses

	2019
Congrès	2147,8
• APLAES-Bordeaux :	
- visite guidée	150
- repas	1977,25
• APLAES-Paris :	
- livre d'or	20,55
Frais bancaires	86,50 [76,5 indiqués à tort sur le relevé annuel]
Réunions du bureau et du comité	1709,56
- Bureau + comité de janvier 2019	1158,67
- Bureau de septembre 2019	550,89
Antiquité Avenir	122,60
- Cotisation	60
- Frais de déplacement	62,60
Cotisation MAIF	0 [cotisations encaissées en déc. 2018 et janv. 2020]
Total :	4066,46

3. Synthèse

Sur l'année civile 2019, l'excédent constaté est de **2758,54 €**.

4. Bilan

Solde du compte de La Banque Postale au 1^{er} janvier 2019 : 4040,93 €.

Solde du compte de La Banque Postale au 31 décembre 2019 : **6799,47 €**.

B. Compte épargne (Caisse d'Épargne)

A. Recettes

	2019
Intérêts	307,7
Total :	307,7

B. Dépenses

	2019
Abonnement Netécureuil	15
Total :	15

C. Synthèse

Sur la période 2018-2019, l'excédent constaté est de **292,7 €**.

D. Soldes

Solde du compte de la Caisse d'Épargne au 1^{er} janvier 2019 : 41 034,37 €.

Solde du compte de la Caisse d'Épargne au 31 décembre 2019 : **41 327,07 €**.

C. Bilan

Les actifs nets de la Société s'élèvent au 31 décembre 2019 à **48 126,54 €** contre 45 075,3 € au 1^{er} janvier de la même année.

II. COMMENTAIRES

A. La Banque Postale

1. Recettes

En 2019, comme précédemment, les recettes résultent essentiellement des cotisations des membres (pour l'année universitaire 2018-2019), qui atteignent 4970 € grâce à 266 adhérents répartis entre 38 sections de taille fort variable (de 1 à 32 personnes). Parmi ces 266 adhérents on compte :

- 53 retraités ou émérites ;
- 60 professeurs ;
- 103 maîtres de conférences ;
- 13 PRAG ou AGPR ;
- 10 professeurs de classes préparatoires ;
- 7 ATER ou ½ ATER ;
- 12 doctorants contractuels ;
- 6 chargé(e)s de cours.

Le total des cotisations attendu s'établit donc à 4805 € ; il atteint un montant supérieur grâce à la générosité de dix membres bienfaiteurs, qui ont versé des cotisations de 25 à 100 €. À cela s'ajoutent 145 € en provenance d'une section retardataire.

Peut-être ce montant de cotisations pourrait-il s'accroître grâce à la renaissance de certaines sections et à un nombre plus élevé de professeurs en CPGE ? Les cotisations 2019-2020, dont je dispose déjà (et que vous pourrez trouver dans l'annuaire joint au bulletin de décembre 2020), font apparaître que certaines sections ont connu une renaissance, mais que d'autres qui avaient pourtant cotisé en 2018-2019 n'envoient ni cotisations, ni signes de vie.

La troisième ligne de recettes est un peu en trompe-l'œil puisqu'elle correspond aux frais d'inscription et de repas acquittés par les participants au Congrès de Bordeaux en 2019 : ces sommes n'ont fait que transiter par le compte de l'APLAES. En effet, ainsi que

nous allons le voir tout de suite au volet des dépenses, elles ont servi à payer les repas du Congrès (les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants de la journée scientifique, ayant été quant à eux réglés par l'Université Bordeaux Montaigne à travers l'UFR Humanités et l'UMR Ausonius, laquelle a aussi financé les affiches et les prospectus).

2. Dépenses

Comme je viens de l'évoquer, la première source de dépenses concerne le Congrès de Bordeaux ; au total l'APLAES a subventionné le Congrès à hauteur de 417,35 €, somme correspondant à la visite guidée (150 €), à une participation au déjeuner du dimanche et aux repas des membres représentés de sociétés amies, que l'université ne pouvait prendre en charge : Antiquité Avenir, CNARELA, SEMEN-L, SOPHAU, à quoi s'ajoute l'inspection générale.

Le livre d'or correspond à un cadeau fait à Marie-Rose GUELFUCCI au moment de son départ de la présidence.

Les frais bancaires sont en baisse, mais je ne sais à quoi m'attendre pour l'année prochaine, car la tarification de La Banque Postale obéit à une métaphysique qui me reste largement impénétrable – et semble d'ailleurs opaque à cet établissement lui-même puisque le récapitulatif des frais qu'il présente est erroné (soit dit en passant, la différence de dix euros a singulièrement compliqué ma tâche).

Les frais des réunions de bureau sont comparables à ceux des années précédentes ; je remercie tous les participants, qui prennent soin de réserver leurs billets à l'avance, ce qui réduit sensiblement les coûts.

Antiquité Avenir a représenté une dépense de 122,6 euros : 60 € pour la cotisation annuelle et 62,6 € pour défrayer Nathalie CROS, qui nous représentait lors des réunions du directoire.

Enfin le hasard des dates d'encaissement des chèques fait que le paiement de la cotisation à la MAIF n'apparaît pas cette année ; il y aura peut-être deux cotisations

annuelles l'an prochain ; le montant de la cotisation s'établissant à un peu moins de 200 euros, il n'y a rien là de décisif.

En définitif, sur l'année civile 2019, l'excédent constaté est de 2758,54 €. Le solde du compte de La Banque Postale au 31 décembre 2019 s'établit à : 6799,47 €.

B. La Caisse d'Épargne

Rien de très notable de ce côté-là.

Au volet « recettes », nous trouvons des intérêts de 307,7 € ; au volet « dépenses », l'abonnement Netécureuil (15 €).

Sur la période 2018-2019, l'excédent constaté est de **292,7** €.

MOTIONS

votées lors de l'Assemblée générale du 28 novembre 2020

MOTION CONCERNANT LA RÉFORME DU CAPES

L'APLAES salue la volonté affichée par le MEN de préserver, dans le cadre de la réforme du CAPES de Lettres – option Lettres classiques, une évaluation disciplinaire de la trivalence des enseignants de Lettres classiques (français, latin, grec). Elle se félicite aussi du maintien annoncé d'une épreuve optionnelle de latin au CAPES de Lettres – option Lettres modernes. En revanche, elle marque sa ferme opposition à la création d'une épreuve orale qui prendrait la forme d'un entretien de motivation, par nature subjectif et contraire au principe de l'évaluation disciplinaire des candidats par des jurys composés d'enseignants spécialistes. Elle réaffirme, dans l'intérêt même des élèves, l'importance des savoirs disciplinaires des futurs enseignants et de l'évaluation nationale de ces savoirs. Elle propose qu'à l'occasion de cette réforme soit rétablie au CAPES une section de Lettres classiques indépendante, et demande à être associée à la poursuite des réflexions sur l'évolution de ce concours.

MOTION CONCERNANT LA LPR

L'APLAES, réunie en assemblée générale le 28 novembre 2020, réaffirme sa détermination à défendre le statut national des enseignants-chercheurs. Elle dénonce le manque de postes statutaires dans l'enseignement et la recherche, que ne saurait pallier le recours à des contractuels précaires, ainsi que le contournement du CNU et de la procédure de qualification, garants de l'égalité de traitement dans le processus de recrutement des enseignants-chercheurs. Elle soutient pleinement la motion votée par la 8^e section du CNU le 20 novembre 2020. De façon générale, elle rappelle son attachement au principe fondamental de pleine liberté de recherche et d'enseignement à l'Université.

MOTION POUR LA RÉOUVERTURE COMPLÈTE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Devant les effets catastrophiques que produit le tout-distanciel sur les étudiants en termes de difficultés d'apprentissage, de stress, de démotivation, d'abandons, d'inégalités sociales, et parce que les cours en ligne ne peuvent remplacer les cours en présentiel, l'APLAES demande que les universités et les établissements d'enseignement supérieur puissent rouvrir dès le 4 janvier 2021, dans le strict respect des consignes sanitaires.

MOTION SUR LES SHS

L'APLAES exprime les plus grandes réserves sur le sort fait aux SHS dans la LPR en cours et s'étonne que leurs spécificités propres soient insuffisamment reconnues. Elle rappelle que la recherche y est vive, y compris au plan international, et nourrit les formations adossées. Elle exprime sa très grande inquiétude sur le fait qu'aucune place spécifique n'ait été faite à la recherche en SHS.

À la suite de la DGÉSIP¹, elle souligne le danger pour les SHS de la délabellisation des Équipes d'Accueil (unités de recherche propres de l'ESR) depuis le 1^{er} janvier 2020, et demande au ministère, comme il s'y était engagé, de veiller très attentivement à ce qu'il n'y ait aucune déperdition des formations et des pans de recherche adossés à ces équipes.

¹ Réponse d'août 2019 (J.O. du 20/08/2019, page 7581) à la question du gouvernement du 9 avril 2019 (n° 18612) : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-18612QE.htm>

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'APLAES

Votants : 87.

Suffrages exprimés : 87.

Bulletins blancs ou nuls : 0.

Ont été élus membres du bureau national de l'APLAES, à compter du 28 novembre 2020 :

Collège A grec

Emmanuèle CAIRE (77 voix)

Christophe CUSSET (80 voix)

Charles DELATTRE (79 voix)

Collège A latin

Laurence BOULÈGUE (78 voix)

Charles GUÉRIN (78 voix)

François PLOTON-NICOLLET (73 voix)

Collège B grec

Nicolas BERTRAND (78 voix)

Johann GOEKEN (75 voix)

Stavroula KEFALLONITIS (81 voix)

Collège B latin

Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE (82 voix)

Valérie GITTON-RIPOLL (80 voix)

Anne SINHA (78 voix)

Classes préparatoires

Fabrice BUTLEN (76 voix)

Véronique CIREFICE (75 voix)

Correspondants pour l'Afrique

Zadi GREKOU (78 voix)

Pierre SARR (79 voix)

COMPOSITION DU BUREAU DE L'APLAES

à compter 28 novembre 2020

PRÉSIDENTE

Emmanuèle CAIRE

VICE-PRÉSIDENTE

Laurence BOULÈGUE

TRÉSORIER

Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE

SECRÉTAIRE

Stavroula KEFALLONITIS

SECRÉTAIRE-ADJOINTE

Anne SINHA

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Nicolas BERTRAND

Fabrice BUTLEN

Véronique CIREFICE

Christophe CUSSET

Charles DELATTRE

Valérie GITTON-RIPOLL

Johann GOEKEN

Charles GUÉRIN

François PLOTON-NICOLLET

CORRESPONDANTS POUR L'AFRIQUE

Zadi GREKOU

Pierre SARR

ANNUAIRE DE L'APLAES – MEMBRES EN 2019-2020

Sommaire

- **Mouvements 2020 ; quelques chiffres ; avertissement** p. 18
- **Liste des membres par section** p. 20
- **Liste des membres suivant un ordre strictement alphabétique** p. 31

Mouvements ayant eu lieu au printemps 2020 (non pris en compte dans le tableau ci-dessous)

Louis AUTIN (ATER latin Grenoble) est élu MCF latin à Sorbonne Université.

Christophe BRÉCHET (MCF grec Paris-Nanterre) est élu PR grec à Paris-Nanterre.

Élisabeth BUCHET (ATER latin Sorbonne Université) est élue MCF latin à Sorbonne Université.

Éric DIEU (MCF ling. Toulouse) est élu PR grec à Toulouse.

Cécile DURVYE (PRAG Aix-Marseille) est élue MCF grec à Aix-Marseille.

Flore KIMMEL (MCF grec Montpellier) est élue PR grec à Montpellier.

Lionel MARY (MCF latin Paris-Nanterre) est muté à Poitiers (échange de poste avec L. Méry).

Anne MAYENS-ROLET (MCF latin Nantes) est élue PR latin à Rennes.

Liza MÉRY (MCF latin Poitiers) est mutée à Paris-Nanterre (échange de poste avec L. Mary).

Marine MIQUEL (ATER latin Tours) est élue MCF latin à Tours.

Quelques chiffres

L'APLAES compte 39 sections rassemblant chacune de 1 à 32 membres.

Nombre de membres à jour de cotisation : **263**, se décomposant comme suit :

- émérites, honoraires, retraités :	53
- PR en activité :	60
- MCF en activité :	102
- AGPR, PRAG en activité :	15
- CPGE en activité :	7
- ATER :	8
- Doctorants contractuels :	10
- Chargés de cours (CC dans les tableaux) :	6
- Post-doctorants :	2

Avertissement

Les tableaux ci-dessous ne comprennent que les membres de l'APLAES à jour de cotisation au 31 août 2020. La réglementation interdit désormais de diffuser la liste complète (adhérents et non adhérents à l'APLAES) des enseignants de langues anciennes.

Les astérisques désignent les responsables de section.

Les erreurs ou omissions sont à signaler à Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE (gflameriedel@u-bordeaux-montaigne.fr).

LISTE DES MEMBRES PAR SECTION

Aix (Aix Marseille Université)

BALANSARD	Anne	PR	grec
CAIRE	Emmanuèle	PR	grec
DUARTE	Pedro	MCF	lat./ling.
LUCIANI	Sabine	PR	latin
SOLEIL	Divna	ATER	grec
* VIARD	Gaëlle	MCF-HdR	latin

AMIENS (Université de Picardie/Jules-Verne)

AUBRIOT	Danièle	PR-ém.	grec
BOULÈGUE	Laurence	PR	latin
BROUILLET	Manon	MCF	grec
CATELLANI	Nathalie	MCF	latin
* CLAIRE	Lucie	MCF	latin
CRAMPON	Monique	PR-ém.	latin
PERRIN	Michel	PR-ém.	latin

ANGERS

COLOT	Blandine	MCF-HdR	latin
DUFOULEUR	Emmanuelle	MCF	latin
* GOURMELEN	Laurent	MCF-HdR	grec
LONGRÉE	Dominique	MCF	latin
VON BRANDIS	Christine	CPGE-retr./Bergson	gr./lat.

ANTILLES (Université des Antilles)

* COLLIN	Franck	MCF-HdR	gr./lat.
LE SERGENT	Corinne	PRAG	gr./lat.

ARRAS (Université d'Artois)

COPPIN-DELBARRE	Catherine	PRAG	latin
* VERCROYSE	Jean-Marc	MCF	latin

BESANÇON (Université de Franche-Comté)			
BRUNET	Claude	MCF	lat./ling.
CAVUOTO-DENIS	Nicolas	Doct. contr.	latin
DAVID	Sylvie	MCF	grec
DOLLARD	Aurélien	Doct. contr.	grec
FARTZOFF	Michel	PR	grec
GOLDLUST	Benjamin	PR	latin
GUARD	Thomas	MCF	latin
GUELFUCCI	Marie-Rose	PR	grec
GUILLAUMIN	Jean-Yves	PR-ém.	latin
* POULLE	Bruno	PR	latin
POULLE	Claire	MCF	grec
SENSAL	Catherine	MCF	latin
BORDEAUX (Université Bordeaux Montaigne)			
BERLAN-BAJARD	Anne	MCF-HdR	latin
BOUSCHARAIN	Anne	CPGE/Camille-Jullian	latin
DESCHAMPS	Lucienne	PR-ém.	latin
DEVILLERS	Olivier	PR	latin
* FLAMERIE de LACHAPELLE	Guillaume	MCF-HdR	latin
FROMENTIN	Valérie	PR	grec
GAVOILLE	Laurent	MCF	lat./ling.
GOTTELAND	Sophie	PR	grec
LIETZ	Béatrice	Post-doc.	latin
PUCCINI	Géraldine	MCF-HdR	latin
ROBERT	Renaud	PR	latin
BREST (Université de Bretagne occidentale)			
* BEDON	Estelle	MCF	latin
CAM	Marie-Thérèse	PR	latin
DALMON	Laurence	PRAG	gr./lat.
JEANJEAN	Benoît	PR	latin

KASPRZYK	Dimitri	MCF	grec
LEFÈVRE	Pierre	PRAG-retr.	gr./lat.
CLERMONT-FERRAND (Université Clermont-Auvergne)			
BLANC	Grégoire	Doct. contr.	latin
DECORPS	Micheline	PR-ém.	grec
FAVREAU-LINDER	Anne-Marie	MCF	grec
GALTIER	Fabrice	PR	latin
POIGNAULT	Rémy	PR-ém.	latin
STOEHR-MONJOU	Annick	MCF	latin
* VIAL	Hélène	MCF-HdR	latin
DIJON (Université de Bourgogne)			
BONNET	Guillaume	PR	ling.
DOLBIAS	Catherine	PR-retr.	grec
FICK	Nicole	PR-retr.	latin
LABONNELIE	Muriel	MCF	latin
LAIGNEAU-FONTAINE	Sylvie	PR	latin
* OUDOT	Estelle	PR	grec
GRENOBLE (Université Grenoble Alpes)			
* AUBERT-BAILLOT	Sophie	MCF-HdR	latin
AUTIN	Louis	ATER	latin
BASTIN-HAMMOU	Malika	PR	grec
CLO-SAUNIER	Magdelaine	PRAG	grec
COGITORE	Isabelle	PR	latin
GAIN	Benoît	PR-ém.	latin
LETOUBLON	Françoise	PR-ém.	grec
MITERAN	Dominique	CPGE-retr./Champollion	latin
VIANÈS	Laurence	MCF	grec
LE MANS (Le Mans Université)			
BARBAUD	Thierry	MCF	latin
* LABARRE	Sylvie	MCF-HdR	latin

LILLE (Université Charles de Gaulle)			
* BARBARA	Sébastien	MCF	latin
BOUTON-TOUBOULIC	Isabelle	PR	latin
CLÉMENT-TARANTINO	Séverine	MCF	latin
DELATTRE	Charles	PR	grec
FRANCOBANDIERA	Daria	MCF	grec
WEBB	Ruth	PR	grec
LIMOGES			
* BEDON	Robert	PR-ém.	latin
LEVET	Jean-Pierre	PR-ém.	grec
MORIN	Bernadette	PR-ém.	grec
NOUHAUD	Michel	PR-retr.	grec
LYON 2 (Université Lumière)			
BOEHM	Isabelle	PR	ling. gr.
GIOANNI	Stéphane	PR	latin
HADAS-LEBEL	Jean	MCF-HdR	latin
LHOMMÉ	Marie-Karine	MCF	latin
* SCHNEIDER	Jean	PR	grec
VAN HEEMS	Gilles	MCF	latin
LYON 3 (Université Jean-Moulin)			
BRETIN-CHABROL	Marine	MCF	latin
BROC-SCHMEZER	Catherine	PR	grec
GIOVANNELLI-JOUANNA	Pascale	MCF	grec
LUCCIONI	Pascal	MCF	grec
* PARÉ-REY	Pascale	MCF-HdR	latin
École normale supérieure de LYON			
BENCHIKH-LEHOCINE	Halima	Doct. contr.	grec
BESSON	Gisèle	MCF-retr.	latin
BLANDENET	Maëlys	MCF	latin
BUTLEN	Fabrice	CPGE/Herriot	gr-lat.

CAZEAUX-MARTY	Mathilde	AGPR	latin
* CUSSET	Christophe	PR	grec
DELIGNON	Bénédicte	PR	latin
DUPLESSIS	Frédéric	MCF	latin
GAUCHER	Sarah	ATER	latin
GONIDOU	Anne-Marie	PRAG	grec
MEEUS	Juliette	Doct. contr.	latin
MILLER	Émeline	CC	grec
NOËL	Anne-Sophie	MCF	grec
ORSINI	Sarah	Postdoct.	latin
PAMPANAY	Élise	CC	grec
METZ (Université de Lorraine)			
BASTIT	Agnès	MCF-retr.	latin
BILE	Monique	MCF-retr.	ling.
EHL	Patricia	PRAG	latin
* ELFASSI	Jacques	PR	latin
MONTPELLIER (Université Paul-Valéry)			
DAVID	Isabelle	MCF	latin
DELPEYROUX	Marie-Françoise	MCF	latin
DU BOUCHET	Julien	MCF	grec
ÉCHALIER	Laure	MCF	latin
FRAISSE	Anne	PR	latin
GRIFFE	Michel	MCF-retr.	latin
LAGOUANÈRE	Jérôme	MCF	latin
MARTIN	Paul Marius	PR-retr.	latin
MEYERS	Jean	PR	latin
PEREZ	Brigitte	PR-ém.	grec
SAUZEAU	Pierre	PR-retr.	grec
SCHOULER	Bernard	PR-retr.	grec
TARAYRE	Michel	CC-retr.	latin

* THOMAS	Jean-François	PR	latin
TURPIN	Jean-Claude	MCF-retr.	ling. gr.
MULHOUSE (Université de Haute-Alsace)			
* URLACHER-BECHT	Céline	MCF	latin
NANTES (Université de Nantes)			
* HERTZ	Géraldine	MCF	grec
LE BLAY	Frédéric	MCF-HdR	latin
NICE (Université Côte d'Azur)			
BERTRAND	Nicolas	MCF	ling.
* BIRAUD	Michèle	PR-ém.	ling.
DEMERLIAC	Oriane	ATER	latin
FAURE	Richard	MCF	ling.
KIRCHER	Chantal	PR-ém.	ling.
OLIVI	Marie-Catherine	PRAG	grec-latin
VIVICORSI	Jean-François	Doct. contr.	grec
WENDLING	Fabrice	MCF	latin
ZUCKER	Arnaud	PR	grec
ORLÉANS			
BASTICK	Jérôme	CC	grec
* CALTOT	Pierre-Alain	MCF	latin
MARCHAND	Diane	CC	ling.
N'DIAYE	Émilie	MCF-retr.	latin
PLOTON-NICOLLET	François	PR (École nat. des chartes)	latin
RIBREAU	Julie	CC	grec-latin
École normale supérieure de PARIS			
BÉRARD	François	PR	latin
CAPELLE	Jeanne	AGPR	grec
DAIX	David-Arthur	PRAG	grec
FLECK	Frédérique	MCF	latin
PETITMENGIN	Pierre	Direct. de la bibl.-retr.	latin

RAMBOURG	Camille	MCF	grec
* SIMON	Mathilde	MCF	latin
THUILLIER	Jean-Paul	PR-ém.	latin
TRINQUIER	Jean	MCF	latin
WANG	Julia	AGPR	latin
SORBONNE UNIVERSITÉ (olim Paris 4)			
ARNOULD	Dominique	PR-ém.	grec
BILLAULT	Alain	PR-ém.	grec
BLANCHARD	Alain	PR-ém.	grec
BRACHET	Jean-Paul	MCF-HdR	latin/ling
CASANOVA-ROBIN	Hélène	PR	latin
CICCOLINI	Laetitia	MCF	latin
CIREFICE	Véronique	CPGE/lycée Henri IV	grec-latin
DE FRANCHIS	Marielle	MCF	latin
DEMONT	Paul	PR	grec
DRAPPIER	Chloé	Doct. contr.	grec
DUCOS	Michèle	PR-ém.	latin
FRUYT	Michèle	PR-ém.	latin/ling
GUÉRIN	Charles	PR	latin
GUILLAUMIN	Jean-Baptiste	MCF	latin
JOLIVET	Jean-Christophe	PR	latin
JULHE	Jean-Claude	MCF-HdR	latin
JULIA	Marie-Ange	CPGE/lycée Henri IV	grec-latin
KOSSAIFI	Christine	CPGE/lycée Balzac	grec-latin
MAFFRE	Jean-Jacques	PR-retr.	grec
* MAGDELAINE	Caroline	MCF	grec
MARCOTTE	Didier	PR	grec
MÉTAYER	Jean	MCF-retr.	grec
MULLIEZ	Dominique	PR-ém.	grec
MUNNICH	Olivier	PR	grec

NAAS	Valérie	MCF-HdR	latin
NOËL	Marie-Pierre	PR	grec
PONTIER	Pierre	MCF-HdR	grec
ROUSSEAU	Nathalie	MCF	grec/ling
SABIANI	Marie-Anne	MCF	grec
SÉRIS	Émilie	MCF-HdR	latin
UTARD	Régine	MCF-HdR	latin
ZARINI	Vincent	PR	latin
Université de PARIS (olim Paris 7-Diderot)			
* COTTIER	Jean-François	PR	latin
PIERRE	Maxime	PRAG	grec-latin
THON	Valérie	DC	
VALETTE	Emmanuelle	MCF	latin
PARIS NANTERRE (olim Paris 10)			
BERRA	Aurélien	MCF	grec
CAILLEUX	Fanny	ATER	latin
DUCHÊNE	Pauline	MCF	latin
FAUVINET-RANSON	Valérie	MCF	latin
LE MEUR	Nadine	PR	grec
MERLIER-ESPENEL	Véronique	PRAG	latin
REHBINDER	André	MCF	grec
SZNAJDER	Liliane	MCF-retr.	ling.
VIDEAU	Anne	PR	latin
* WOLFF	Étienne	PR	latin
PARIS EST CRÉTEIL (olim Paris 12)			
* RAFFARIN	Anne	PR	latin
SORBONNE PARIS NORD (olim Paris 13)			
* SINHA	Anne	MCF	latin
PAU (Université de Pau et des Pays de l'Adour)			
AGASSE	Jean-Michel	MCF-retr.	latin

DARIES	Brigitte	PRAG	grec
FIÉVET	Claude	MCF-retr.	latin
* GALLEGO	Julie	MCF	ling./lat.
MAREIN	Marie-Françoise	MCF-honor.	ling/grec
MOREL	Maylis	PRCE-retr.	latin
PAULIAT	Marie	ATER	latin
PERPIGNAN (Via Domitia)			
* COURRENT	Mireille	PR	latin
ÉLOI	Thierry	MCF	latin
JAY-ROBERT	Ghislaine	PR	grec
THOMAS	Joël	PR-ém.	latin
POITIERS			
BRIAND	Michel	PR-ém.	grec
DEBROSSE	Anne	MCF	grec-litt. comp.
* GUEZ	Jean-Philippe	MCF	grec
JOUTEUR	Isabelle	PR	latin
MILHAU	Marc	MCF-retr.	grec
TROUILLET	François	MCR-retr.	ling. gr.
REIMS			
CONTE	Sophie	MCF-HdR	latin
PALMIERI DARLON	Nicoletta	PR	latin
* PIETROBELLI	Antoine	MCF-HdR	grec
WAMPFLER	Valérie	MCF	latin
RENNES 2			
AUDUREAU	Florian	ATER	grec-lat.
CORBEL	Cécile	MCF	grec
MORZADEC	Françoise	MCF	latin
POUJADE-BALTHAZARD	Sylvaine	PRAG	latin
ROHMAN	Judith	MCF	latin
* VAN DER MEEREN	Sophie	PR	grec

ROUEN			
* GASSINO	Isabelle	MCF	grec
LUCCIANO	Mélanie	MCF	latin
SAINT-ÉTIENNE (Université Jean-Monnet)			
* KEFALLONITIS	Stavroula	MCF	grec
STRASBOURG			
FREYBURGER	Gérard	PR-ém.	latin
* GOEKEN	Johann	MCF-HdR	grec
PERNOT	Laurent	PR	grec
QUATTROCELLI	Luana	MCF	grec
TOULON			
* BERNARD	Jacques-Emmanuel	PR	latin
TOULOUSE (Université Jean-Jaurès)			
ARMISEN-MARCHETTI	Mireille	PR-retr.	latin
CHACHUAT	Bénédicte	Doct. contr.	latin
COURTIL	Jean-Christophe	MCF	latin
COURTRAY	Régis	MCF	latin
DIEU	Éric	MCF-HdR	ling.
DOLLÉ	Anne-Hélène	MCF	latin
FRANÇOIS	Paul	MCF	latin
FRANGOULIS	Hélène	MCF-HdR	grec
* GITTON-RIPOLL	Valérie	MCF	latin
RAÏOS	Constantinos	MCF	grec
RIPOLL	François	PR	latin
VISA	Valérie	PR	grec
TOURS (Université François-Rabelais)			
CROS	Nathalie	CPGE/Descartes	latin
DALMEIDA	Dominique	CPGE-retr./Descartes	latin-grec
GAVOILLE	Élisabeth	PR	latin
GUILLAUMONT	François	PR-hon.	latin

KÉOMANIVANH	Chloé	CC	latin
MARGELIDON	Cécile	Doct. contr.	latin
MIQUEL	Marine	ATER	latin
PEIGNEY	Jocelyne	PR	grec
PERROT	Arnaud	MCF	grec
ROESCH	Sophie	MCF	latin
* ROUSSEL	Déborah	MCF	latin

LISTE DES MEMBRES SUIVANT UN ORDRE STRICTEMENT ALPHABÉTIQUE				
NOM	prénom	corps	spécialité	établissement
AGASSE	Jean-Michel	MCF-retr.	latin	Pau
ARMISEN-MARCHETTI	Mireille	PR-retr.	latin	Toulouse
ARNOULD	Dominique	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
AUBERT-BAILLOT	Sophie	MCF-HdR	latin	Grenoble
AUBRIOT	Danièle	PR-ém.	grec	Amiens
AUDUREAU	Florian	Doct. contr.	grec/latin	Rennes
AUTIN	Louis	ATER	latin	Grenoble
BALANSARD	Anne	PR	grec	Aix
BARBARA	Sébastien	MCF	latin	Lille
BARBAUD	Thierry	MCF	latin	Le Mans
BASTICK	Jérôme	CC	grec	Orléans
BASTIN-HAMMOU	Malika	PR	grec	Grenoble
BASTIT	Agnès	MCF-retr.	latin	Metz
BEDON	Estelle	MCF	latin	Brest
BEDON	Robert	PR-ém.	latin	Limoges
BENCHIKH-LEHOCINE	Halima	Doct. contr.	grec	ÉNS Lyon
BÉRARD	François	PR	latin	ÉNS Ulm
BERLAN-BAJARD	Anne	MCF-HdR	latin	Bordeaux
BERNARD	J.-Emmanuel	PR	latin	Toulon
BERRA	Aurélien	MCF	grec	Paris-Nanterre
BERTRAND	Nicolas	MCF	linguistique	Nice
BESSON	Gisèle	MCF-retr.	latin	ÉNS Lyon
BILE	Monique	MCF-retr.	linguistique	Metz
BILLAULT	Alain	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
BIRAUD	Michèle	PR-ém.	linguistique	Nice
BLANC	Grégoire	Doct. contr.	latin	Clermont-Ferrand
BLANCHARD	Alain	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
BLANDENET	Maëlys	MCF	latin	ÉNS Lyon
BOEHM	Isabelle	PR	linguistique	Lyon 2
BONNET	Guillaume	PR	linguistique	Dijon
BOULÈGUE	Laurence	PR	latin	Amiens

BOUSCHARAIN	Anne	CPGE	latin	lycée C.-Jullian (Bordeaux)
BOUTON-TOUBOULIC	Anne-Isabelle	PR	latin	Lille
BRACHET	Jean-Paul	MCF-HdR	grec	Sorbonne Université
BRETIN-CHABROL	Marine	MCF	latin	Lyon 3
BRIAND	Michel	PR-ém.	grec	Poitiers
BROC-SCHMEZER	Catherine	PR	grec	Lyon 3
BROUILLET	Manon	MCF	grec	Amiens
BRUNET	Claude	MCF	ling./latin	Besançon
BUTLEN	Fabrice	CPGE	grec-latin	lycée Herriot (Lyon)
CAIRE	Emmanuèle	PR	grec	Aix
CAILLEUX	Fanny	ATER	latin	Paris-Nanterre
CALTOT	Pierre-Alain	MCF	latin	Orléans
CAM	Marie-Thérèse	PR	latin	Brest
CAPELLE	Jeanne	AGPR	grec	ÉNS Ulm
CASANOVA-ROBIN	Hélène	PR	latin	Sorbonne Université
CATELLANI	Nathalie	MCF	latin	Amiens
CAVUOTO-DENIS	Nicolas	Doct. contr.	latin	Besançon
CAZEAUX-MARTY	Mathilde	AGPR	latin	ÉNS Lyon
CHACHUAT	Bénédicte	Doct. cont.	latin	Toulouse
CICCOLINI	Laetita	MCF	latin	Sorbonne Université
CIREFICE	Véronique	CPGE	grec-latin	lycée Henri IV (Paris)
CLAIRE	Lucie	MCF	latin	Amiens
CLÉMENT-TARANTINO	Séverine	MCF	latin	Lille
CLO-SAUNIER	Magdeleine	PRAG	grec	Grenoble
COGITORE	Isabelle	PR	latin	Grenoble
COLLIN	Franck	MCF-HdR	grec-latin	Antilles
COLOT	Blandine	MCF-HdR	latin	Angers
CONTE	Sophie	MCF-HdR	latin	Reims
COPPIN-DELBARRE	Catherine	PRAG	latin	Arras
CORBEL	Cécile	MCF	grec	Rennes
COTTIER	Jean-François	PR	latin	Paris (ex-Paris 7)
COURRÉNT	Mireille	PR	latin	Perpignan

COURTIL	Jean-Christophe	MCF	latin	Toulouse
COURTRAY	Régis	MCF	latin	Toulouse
CRAMPON	Monique	PR-ém.	latin	Amiens
CROS	Nathalie	CPGE	latin	lycée Descartes (Tours)
CUSSET	Christophe	PR	grec	ÉNS Lyon
DAIX	David-Arthur	PRAG	grec	ÉNS Ulm
DALMEIDA	Dominique	CPGE-retr.	grec-latin	lycée Descartes (Tours)
DALMON	Laurence	PRAG	grec-latin	Brest
DARIES	Brigitte	PRAG	grec	Pau
DAVID	Isabelle	MCF	latin	Montpellier
DAVID	Sylvie	MCF	grec	Besançon
DEBROSSE	Anne	MCF	grec/litt. c.	Poitiers
DECORPS	Micheline	PR-ém.	grec	Clermont-Ferrand
DE FRANCHIS	Marielle	MCF	latin	Sorbonne Université
DELATTRE	Charles	PR	grec	Lille
DELIGNON	Bénédicte	PR	latin	ÉNS Lyon
DELPEYROUX	Marie-Françoise	MCF	latin	Montpellier
DEMERLIAC	Oriane	PRAG	grec-latin	Nice
DEMONT	Paul	PR	grec	Sorbonne Université
DESCHAMPS	Lucienne	PR-ém.	latin	Bordeaux
DEVILLERS	Olivier	PR	latin	Bordeaux
DIEU	Éric	MCF-HdR	linguistique	Toulouse
DOLBIAS	Catherine	PR-retr.	grec	Dijon
DOLLARD	Aurélien	Doct. contr.	grec	Besançon
DOLLÉ	Anne-Hélène	MCF	latin	Toulouse
DRAPPIER	Chloé	Doct. contr.	grec	Sorbonne Université
DUARTE	Pedro	MCF	latin	Aix
DU BOUCHET	Julien	MCF	grec	Montpellier
DUCHÊNE	Pauline	MCF	latin	Paris-Nanterre
DUCOS	Michèle	PR-ém.	latin	Sorbonne Université
DUFOULEUR	Emmanuelle	MCF	latin	Angers
DUPLESSIS	Frédéric	MCF	latin	ÉNS Lyon
ÉCHALIER	Laure	MCF	latin	Montpellier

EHL	Patricia	PRAG	latin	Metz
ELFASSI	Jacques	PR	latin	Metz
ÉLOI	Thierry	MCF	latin	Perpignan
FARTZOFF	Michel	PR	grec	Besançon
FAURE	Richard	MCF	linguistique	Nice
FAUVINET-RANSON	Valérie	MCF	latin	Paris-Nanterre
FAVREAU-LINDER	Anne-Marie	MCF	grec	Clermont-Ferrand
FICK	Nicole	PR-retr.	latin	Dijon
FIÉVET	Claude	MCF-retr.	latin	Pau
FLAMERIE de LACHAPELLE	Guillaume	MCF-HdR	latin	Bordeaux
FLECK	Frédérique	MCF	latin	ÉNS Ulm
FRAISSE	Anne	PR	latin	Montpellier
FRANCOBANDIERA	Daria	MCF	grec	Lille
FRANÇOIS	Paul	MCF	latin	Toulouse
FRANGOULIS	Hélène	MCF-HdR	grec	Toulouse
FREYBURGER	Gérard	PR-ém.	latin	Strasbourg
FROMENTIN	Valérie	PR	grec	Bordeaux
FRUYT	Michèle	PR-ém.	ling/latin	Sorbonne Université
GAIN	Benoît	PR-ém.	latin	Grenoble
GALLEGO	Julie	MCF	ling./latin	Pau
GALTIER	Fabrice	PR	latin	Clermont-Ferrand
GASSINO	Isabelle	MCF	grec	Rouen
GAUCHER	Sarah	ATER	latin	ÉNS Lyon
GAVOILLE	Élisabeth	PR	latin	Tours
GAVOILLE	Laurent	MCF	linguistique	Bordeaux
GIOANNI	Stéphane	PR	latin	Lyon 2
GIOVANNELLI-JOUANNA	Pascale	MCF	grec	Lyon 3
GITTON-RIPOLL	Valérie	MCF	latin	Toulouse
GOEKEN	Johann	MCF-HdR	grec	Strasbourg
GOLDLUST	Benjamin	PR	latin	Besançon
GONIDOU	Anne-Marie	PRAG	grec	ÉNS Lyon
GOTTELAND	Sophie	PR	grec	Bordeaux
GOURMELEN	Laurent	MCF-HdR	grec	Angers

GRIFFE	Michel	MCF-retr.	latin	Montpellier
GUARD	Thomas	MCF	latin	Besançon
GUELFUCCI	Marie-Rose	PR	grec	Besançon
GUÉRIN	Charles	PR	latin	Sorbonne Université
GUEZ	Jean-Philippe	MCF	grec	Poitiers
GUILLAUMIN	Jean-Baptiste	MCF	latin	Sorbonne Université
GUILLAUMIN	Jean-Yves	PR-ém.	latin	Besançon
GUILLAMONT	François	PR-hon.	latin	Tours
HADAS-LEBEL	Jean	MCF-HdR	latin	Lyon 2
HERTZ	Géraldine	MCF	grec	Nantes
JAY-ROBERT	Ghislaine	PR	grec	Perpignan
JEANJEAN	Benoît	PR	latin	Brest
JOLIVET	Jean-Christophe	PR	latin	Sorbonne Université
JOUTEUR	Isabelle	PR	grec	Poitiers
JULHE	Jean-Claude	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
JULIA	Marie-Ange	CPGE	grec-latin	lycée Henri IV (Paris)
KASPRZYK	Dimitri	MCF	grec	Brest
KEFALLONITIS	Stavroula	MCF	grec	Saint-Étienne
KÉOMANIVANH	Chloé	CC	latin	Tours
KIRCHER	Chantal	PR-ém.	linguistique	Nice
KOSSAIFI	Christine	CPGE	grec-latin	lycée Balzac (Paris)
LABARRE	Sylvie	MCF-HdR	latin	Le Mans
LABONNELIE	Muriel	MCF	latin	Dijon
LAGOUANÈRE	Jérôme	MCF	latin	Montpellier
LAIGNEAU-FONTAINE	Sylvie	PR	latin	Dijon
LE BLAY	Frédéric	MCF-HdR	latin	Nantes
LEFÈVRE	Pierre	PRAG-retr.	grec-latin	Brest
LE MEUR	Nadine	PR	grec	Paris-Nanterre
LE SERGENT	Corinne	PRAG	grec-latin	Antilles
LETOUBLON	Françoise	PR-ém.	grec	Grenoble
LEVET	Jean-Pierre	PR-ém.	grec	Limoges
LHOMMÉ	Marie-Karine	MCF	latin	Lyon 2
LIETZ	Béatrice	Post-doc.	latin	

LONGRÉE	Dominique	MCF	latin	Liège
LUCCIANO	Mélanie	MCF	latin	Rouen
LUCCIONI	Pascal	MCF	grec	Lyon 3
LUCIANI	Sabine	PR	latin	Aix
MAFFRE	Jean-Jacques	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
MAGDELAINE	Caroline	MCF	grec	Sorbonne Université
MARCHAND	Diane	CC	linguistique	Orléans
MARCOTTE	Didier	PR	grec	Sorbonne Université
MAREIN	Marie-Françoise	MCF-honor.	grec	Pau
MARGELIDON	Cécile	CC	latin	Tours
MARTIN	Paul Marius	PR-retr.	latin	Montpellier
MEEUS	Juliette	Doct. contr.	latin	ÉNS Lyon
MERLIER-ESPENEL	Valérie	PRAG	latin	Paris-Nanterre
MÉTAYER	Jean	MCF-retr.	grec	Sorbonne Université
MEYERS	Jean	PR	latin	Montpellier
MILHAU	Marc	MCF-retr.	latin	Poitiers
MILLER	Émeline	CC	grec	ÉNS Lyon
MIQUEL	Marine	ATER	latin	Tours
MITERAN	Dominique	CPGE-retr.	latin	lycée Champollion (Grenoble)
MOREL	Maylis	PRCE-retr.	latin	Pau
MORIN	Bernadette	PR-ém.	grec	Limoges
MORZADEC	Françoise	MCF	latin	Rennes
MULLIEZ	Dominique	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
MUNNICH	Olivier	PR	grec	Sorbonne Université
NAAS	Valérie	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
N'DIAYE	Émilie	MCF-retr.	latin	Orléans
NOËL	Anne-Sophie	MCF	grec	ÉNS Lyon
NOËL	Marie-Pierre	PR	grec	Sorbonne Université
NOUHAUD	Michel	PR-retr.	grec	Limoges
OLIVI	Marie-Catherine	PRAG	grec-latin	Nice
ORSINI	Sarah	Posdoc.	latin	ÉNS Lyon
OUDOT	Estelle	PR	grec	Dijon

P ALMIERI DARLON	Nicoletta	PR	latin	Reims
PAMPANAY	Élise	CC	grec	ÉNS Lyon
PARÉ-REY	Pascale	MCF-HdR	latin	Lyon 3
PAULIAT	Marie	ATER	latin	Pau
PEIGNEY	Jocelyne	PR	grec	Tours
PEREZ	Brigitte	PR-ém.	grec	Montpellier
PERRIN	Michel	PR-ém.	latin	Amiens
PERNOT	Laurent	PR	grec	Strasbourg
PERROT	Arnaud	MCF	grec	Tours
PETITMENGIN	Pierre	Dir. bibl.ém.	latin	ÉNS Ulm
PIERRE	Maxime	PRAG	grec-latin	Paris (ex-Paris 7)
PIETROBELLI	Antoine	MCF-HdR	grec	Reims
PLOTON-NICOLLET	François	PR	latin	École nat. des chartes
POIGNAULT	Rémy	PR-ém.	latin	Clermont-Ferrand
PONTIER	Pierre	MCF-HdR	grec	Sorbonne Université
POUJADE-BALTHAZARD	Sylvaine	PRAG	latin	Rennes
POULLE	Bruno	PR	latin	Besançon
POULLE	Claire	MCF	grec	Besançon
PUCCINI	Géraldine	MCF-HdR	latin	Bordeaux
Q UATTROCELLI	Luana	MCF	grec	Strasbourg
R AFFARIN	Anne	PR	latin	Paris-Est/Créteil
RAÏOS	Constantinos	MCF	grec	Toulouse
RAMBOURG	Camille	MCF	grec	ÉNS Ulm
REHBINDER	André	MCF	grec	Paris-Nanterre
RIBREAU	Julie	CC	grec-latin	Orléans
RIPOLL	François	PR	latin	Toulouse
ROBERT	Renaud	PR	latin	Bordeaux
ROESCH	Sophie	MCF	latin	Tours
ROHMAN	Judith	MCF	latin	Rennes
ROUSSEAU	Nathalie	MCF	grec/ling.	Sorbonne Université
ROUSSEL	Déborah	MCF	latin	Tours
S ABIANI	Marie-Anne	MCF	grec	Sorbonne Université
SAUZEAU	Pierre	PR-retr.	grec	Montpellier

SCHNEIDER	Jean	PR	grec	Lyon 2
SCHOULER	Bernard	PR-retr.	grec	Montpellier
SENSAL	Catherine	MCF	grec	Besançon
SÉRIS	Émilie	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
SIMON	Mathilde	MCF	latin	ÉNS Ulm
SINHA	Anne	MCF	latin	Sorbonne Paris Nord (ex-Paris 13)
SOLEIL	Divna	ATER	grec	Aix
STOHR-MONJOU	Annick	MCF	latin	Clermont-Ferrand
SZNAJDER	Liliane	MCF-retr.	ling.	Paris-Nanterre
TARAYRE	Michel	CC-retr.	latin	Montpellier
THOMAS	Jean-François	PR	latin	Montpellier
THOMAS	Joël	PR-ém.	latin	Perpignan
THON	Valérie	Doct. contr.		Paris (ex-Paris 7)
THUILLIER	Jean-Paul	PR-ém.	latin	ÉNS Ulm
TRINQUIER	Jean	MCF	latin	ÉNS Ulm
TROUILLET	François	MCF-retr.	grec	Poitiers
TURPIN	Jean-Claude	MCF	ling./grec	Montpellier
URLACHER-BECHT	Céline	MCF	latin	Mulhouse
UTARD	Régine	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
VALETTE	Emmanuelle	MCF	latin	Paris (ex-Paris 7)
VAN DER MEEREN	Sophie	PR	grec	Rennes
VAN HEEMS	Gilles	MCF	latin	Lyon 2
VERCRUYSSSE	Jean-Marc	MCF	latin	Arras
VIAL	Hélène	MCF-HdR	latin	Clermont-Ferrand
VIANÈS	Laurence	MCF	grec	Grenoble
VIARD	Gaëlle	MCF-HdR	latin	Aix
VIDEAU	Anne	PR	latin	Paris-Nanterre
VISA	Valérie	PR	grec	Toulouse
VIVICORSI	Jean-François	Doct. contr.	grec	Nice
VON BRANDIS	Christine	CPGE-retr.	grec-latin	lycée Bergson (Angers)
WAMPLER	Valérie	PRAG	latin	Reims
WANG	Julia	AGPR	latin	ÉNS Ulm

WEBB	Ruth	PR	grec	Lille
WENDLING	Fabrice	MCF	latin	Nice
WOLFF	Étienne	PR	latin	Paris-Nanterre
ZARINI	Vincent	PR	latin	Sorbonne Université
ZUCKER	Arnaud	PR	grec	Nice